



CRITERIUM FEDERAL - Echelon départemental

2ème Tour

Samedi 8 décembre 2018

HORAIRES

de 13 h 15 à 13 h 45 : Pointage des licences

14 h 00 : Début de la compétition

Tout joueur absent à 13 h 45 (heure de fin du pointage) sera considéré absent pour toute la compétition

Il est impératif d'avertir le plus tôt possible les juges arbitres et le responsable de la compétition en cas de forfait. Pour tout forfait signalé après le mercredi précédant la compétition, le joueur aura jusqu'au mercredi suivant pour justifier de son forfait (§ 6 - Participation et forfait du règlement du Critérium écheon départemental)

Rappel : Pour les catégories -15, -13 et -11, la montée en division régionale n'est obligatoire si elle n'entre pas dans votre projet sportif. Toutefois vous devez, sous huit jours avertir la commission régionale de votre refus d'accéder à la division supérieure. Pour les e-mails une adresse unique : critreg@lnatt.fr

RESPONSABLE DE LA COMPETITION

Franck RISSER

e-mail : rissier.franck@gmail.com

Portable : 06.15.13.50.37

2ème Tour - LIEUX DE COMPETITION

Goéland de Biarritz

Gymnase Charles Dagorette
16, Avenue d'Etienne

64200 BIARRITZ

JUGE ARBITRE PRINCIPAL

Frédéric POCHELU
email : fredo.pochelu@orange.fr

Claude Alain BOTOG

Diffusion :

Joueurs

Juge-Arbitres

Club organisateur

Responsables de clubs

Responsable de la compétition

Commission sportive